

CERTIFICAT 100% SÉLECTION DE VALEURS

PRODUIT PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

Le Certificat 100% Sélection de Valeurs est un produit de placement permettant de s'indexer à un panier d'actions basé sur les recommandations de la recherche de Kepler Cheuvreux.

Ce produit de placement risqué est une alternative à un investissement dynamique risqué de type « actions ».

Ce produit est éligible en compte-titres.

L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule⁽¹⁾. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori.

A destination d'investisseurs disposant de connaissances spécifiques.

(1) Émetteur : BNP Paribas Issuance B.V. noté par Standard & Poor's A le 29/01/2019 ; Garant de la formule : BNP Paribas S.A.; noté par Standard & Poor's A, Moody's Aa3 et Fitch Ratings A+ le 29/01/2019. | Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Communication à caractère promotionnel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Le Certificat 100% Sélection de Valeurs est un produit de placement présentant un risque de perte en capital. Il vous offre la possibilité :



De vous exposer, en un seul produit, à la performance boursière de certaines des plus importantes sociétés européennes via l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux.



De vous indexer à la performance de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux, basé sur les recommandations de la Recherche de Kepler Cheuvreux (liste Sélection de Valeurs). Cette performance est calculée dividendes nets réinvestis.



D'investir dans un placement d'indexation à 100 % : le Certificat suit l'évolution de l'indice **à la hausse comme à la baisse**, net de frais de gestion. Le produit présente donc un risque de **perte partielle ou totale en capital**.



FACILITÉ



EXPERTISE



TRANSPARENCE

NB : le Certificat 100 % Sélection de Valeurs est un produit de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.

AVANTAGES

- Coté en continu⁽¹⁾, le Certificat s'achète et se revend en Bourse, aussi simplement qu'une action. Sans échéance⁽²⁾, le Certificat permet d'investir sur du court, moyen ou long terme, selon la stratégie choisie. Il peut être conservé aussi longtemps que l'investisseur le souhaite.
- La valeur du Certificat réplique pas à pas, hors frais de gestion, l'évolution de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux, sans plafonnement à la hausse.
- La composition de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux est revue tous les trimestres, ce qui permet d'ajuster dynamiquement les composants de l'indice.

INCONVÉNIENTS

- Le produit présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cas de baisse du niveau de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux, l'investissement étant exposé intégralement à l'évolution de cet indice.
- En cas de revente en cours de vie par l'investisseur, le produit est alors remboursé à sa valeur de marché et il existe donc un risque de perte partielle ou totale en capital.
- L'Émetteur pourra procéder au remboursement anticipé du produit, sur préavis de 10 jours minimum, le produit étant alors également remboursé à sa valeur de marché, ce qui induit un risque de perte partielle ou totale en capital.
- En acquérant le Certificat, l'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur ainsi qu'au risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule, qui induit un risque sur le remboursement. La capacité de l'Émetteur et du Garant de la formule à rembourser les créanciers de l'Émetteur en cas de faillite ou de défaut de paiement de ce dernier peut être appréciée par les notations attribuées par les agences de notation financière.
- L'investisseur ne peut connaître à l'avance la liste exacte des actions contribuant à la performance du Certificat :
 - La liste Sélection de Valeurs, issue de la Recherche Kepler Cheuvreux est en effet revue de façon hebdomadaire et l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux est quant à lui revu tous les trimestres
 - La liste Sélection de Valeurs est déterminée à l'appréciation de Kepler Cheuvreux.



(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

(2) L'Émetteur pourra toutefois procéder au remboursement anticipé du produit à son gré sur préavis de 10 jours minimum.

MÉCANISME DU CERTIFICAT

Le Certificat 100% Sélection de Valeurs permet de s'exposer, en un seul produit, à la performance boursière de sociétés européennes sélectionnées par Kepler Cheuvreux.

Négociable en continu sur Euronext Paris⁽¹⁾, le but du Certificat est de répliquer parfaitement, à la hausse comme à la baisse (ce qui peut être favorable ou défavorable à l'investisseur) les variations de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux (dividendes réinvestis) et ce, sans effet de levier (aux frais de gestion près, d'un montant de 0,90 % annuel, prélevés chaque jour).

Sans date d'échéance, le Certificat 100% Sélection de Valeurs s'achète et se revend, chaque jour de Bourse durant les horaires d'ouverture du marché dans des conditions normales de marché (cf. p 6 rubrique « Marché secondaire »).

SCÉNARIOS

Cas défavorable : lorsque l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux affiche sur la journée une baisse de 2%, le Certificat 100% Sélection de Valeurs diminue de 2%⁽²⁾.

Cas favorable : lorsque l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux affiche sur la journée une hausse de 2%, le Certificat 100% Sélection de Valeurs progresse de 2%⁽²⁾.



ZOOM SUR KEPLER CHEUVREUX

Avec 11 bureaux d'analyse en Europe et 90 analystes couvrant près de 1000 entreprises européennes, **Kepler Cheuvreux offre une Recherche actions indépendante de premier plan.**

Les recommandations et objectifs de cours de Kepler Cheuvreux sont fondés sur une ou plusieurs méthodes de valorisation et évoluent en fonction de l'actualité des entreprises et des prévisions des analystes.

A destination d'investisseurs particuliers, **Kepler Cheuvreux regroupe ses plus fortes recommandations dans sa liste « Sélection de Valeurs »**. Cette liste est utilisée dans la méthodologie de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux.

La liste Sélection de Valeurs représente les plus fortes convictions de Kepler Cheuvreux au sein de l'univers d'actions analysé. Cette sélection reflète l'opinion de Kepler Cheuvreux à sa date de publication et est susceptible de changer à tout moment pour des raisons diverses, dont la performance du cours de l'action, l'évolution du contexte, les performances macroéconomiques globales et la dynamique des marchés.

Kepler Cheuvreux ne fait aucune déclaration de garantie quant à l'opportunité d'une transaction sur le Certificat 100% Sélection de Valeurs, ni ne délivre aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne le Certificat. Il est recommandé aux destinataires de contacter leurs propres conseillers financiers, juridique et/ou fiscal pour leur décision d'investissement.

(1) Dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

(2) Hors frais de gestion, fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre de l'investissement (frais de courtage, droits de garde...), sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution du Garant de la formule.

DESCRIPTION ET MÉTHODOLOGIE DE L'INDICE (1/2)

L'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux (dividendes réinvestis) est composé d'actions recommandées par les analystes du bureau de Recherche de Kepler Cheuvreux. Les actions composant l'indice sont équipondérées. Sa composition est revue tous les trimestres, progressivement sur les 10 jours suivant la date de revue, en fonction de critères prédéfinis :

Univers d'investissement : les entreprises sont incorporées dans l'un des pays européens suivants : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède ou Suisse. Certaines actions peuvent donc être libellées dans une autre devise que celle de l'indice.

1 **Application d'un filtre de sélection par Kepler Cheuvreux** : les actions appartiennent à la liste Sélection de Valeurs de Kepler Cheuvreux, déterminée à l'appréciation de Kepler Cheuvreux grâce à un travail de recherche fondamentale effectué par ses analystes, notamment selon le potentiel de performance des actions la composant. Elles sont diversifiées géographiquement et sectoriellement.

Liste Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux

2 **Application d'un filtre de liquidité par BNP Paribas** : les actions composant l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux ont un volume moyen quotidien calculé sur les 3 derniers mois supérieur à 4 millions d'euros et sont conformes à la Politique de Secteur⁽¹⁾ du promoteur de l'indice.

Indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux

CARACTÉRISTIQUES DE L'INDICE

Nom	Indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux
Classe d'actifs	Actions
Zone géographique	Europe
Devise	Euro
Dividendes	Réinvestissement des dividendes nets
Date de lancement	18/10/2017
Promoteur de l'indice (Index Sponsor)	BNP Paribas
Fournisseur de la recherche	Kepler Cheuvreux
Agent de calcul	BNP Paribas Arbitrage SNC

Les actions composant l'indice peuvent être sensiblement différentes de celles composant la liste Sélection de Valeurs en raison des différents critères appliqués dans l'indice et de sa fréquence de revue : l'indice est en effet revu sur base trimestrielle sur une période couvrant les 10 premiers jours ouvrés de mars, juin, septembre et décembre, en utilisant la dernière liste Sélection de Valeurs de Kepler Cheuvreux disponible l'avant-veille du début de ces périodes de revue, alors que cette liste est revue sur base hebdomadaire chaque vendredi en milieu de journée. La liste utilisée lors du début de la revue peut donc exister depuis 2 à 9 jours ouvrés. Ce décalage peut défavoriser la performance de l'indice par rapport à un investissement direct dans les actions le composant. De plus, le nombre d'actions composant l'indice varie selon les trimestres. L'indice comporte au minimum 5 actions et peut donc être plus ou moins diversifié. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, dans le cas où après application du filtre de liquidité il ne serait pas possible de sélectionner 5 actions parmi celles appartenant à la liste Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux, le seuil de liquidité mentionné ci-dessus serait abaissé en conséquence afin de pouvoir arriver au nombre minimum de 5 actions. Dans ce cas, le nombre de jours de revue de l'indice augmentera.

(1) Le promoteur de l'Indice a mis en place des politiques sectorielles (les "Politiques Sectorielles") qui prennent en compte des exigences environnementales, sociales et de gouvernance concernant certains secteurs à risques. Plus de détails: <https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement> et <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

DESCRIPTION ET MÉTHODOLOGIE DE L'INDICE (2/2)

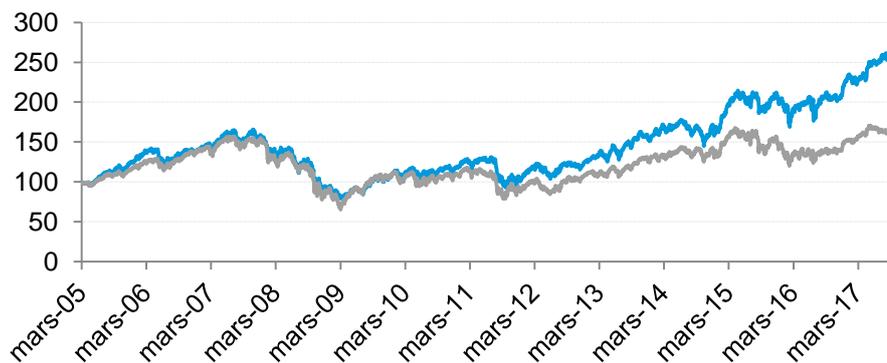
COMPOSITION AU 01/03/2018

NOM	PAYS	ISIN
ABB	Suisse	CH0012221716
ABN Amro	Pays-Bas	NL0011540547
Alstom	France	FR0010220475
ArcelorMittal	Pays-Bas	LU1598757687
Atos	France	FR0000051732
AXA	France	FR0000120628
Danone	France	FR0000120644
Generali	Italie	IT0000062072
H&M	Suède	SE0000106270
Klépierre	France	FR0000121964
Novartis	Suisse	CH0012005267
Orange	France	FR0000133308
Thalès	France	FR0000121329
Vallourec	France	FR0000120354

Source : BNP Paribas, au 01/03/2018.

SIMULATIONS HISTORIQUES

- Indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux (dividendes nets réinvestis)
- Euro Stoxx 50® (dividendes nets réinvestis)



La performance de l'indice sélection de valeurs Kepler Cheuvreux est fondée sur des valeurs simulées du 04/03/2005 au 18/10/2017.

Les chiffres relatifs aux performances passées et aux simulations de performances passées ont trait ou se rapportent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Cela s'applique également aux données de marché historiques.

Source : BNP Paribas, sur la base des historiques de la liste Sélections de Valeurs fournis par Kepler Cheuvreux, du 04/03/2005 au 01/03/2018.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Il est recommandé aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du prospectus de base du produit pour avoir connaissance de la liste complète et détaillée des facteurs de risque.

Les principaux facteurs de risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : le produit présente un risque de perte en capital. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- **Risque de crédit** : l'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la Garantie ou l'Investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des Titres de Créance émis par l'Émetteur.
- **Risque de marché** : le produit évolue non seulement en fonction de la performance de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux, mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment de sa volatilité, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule. Il peut connaître de fortes fluctuations pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.
- **Risque lié au sous-jacent** : la performance du produit dépend de la performance de l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux et donc de l'évolution du marché actions européen **ainsi que du choix effectué par Kepler Cheuvreux pour composer la liste Sélection de Valeurs.**
- **Remboursement par anticipation** : l'Émetteur se réserve la possibilité de rembourser par anticipation le produit. Le remboursement anticipé du produit peut entraîner une perte totale ou partielle du montant investi.



CARACTÉRISTIQUES DU CERTIFICAT

FORME JURIDIQUE	Certificat, titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital
ÉMETTEUR	BNP Paribas Issuance B.V. ⁽¹⁾ , véhicule d'émission dédié de droit néerlandais
GARANT	BNP Paribas S.A. ⁽¹⁾ . Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par BNP Paribas S.A., le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux.
OFFRE AU PUBLIC	Oui, en France uniquement
DEVISE	Euro (€)
CODE ISIN	FRBNPP00MKC1
SOUS-JACENT	Indice Sélection de Valeurs Kepler Cheuvreux (dividendes réinvestis)
ÉCHÉANCE	Ouverte ⁽²⁾
GARANTIE EN CAPITAL	Pas de garantie en capital
PRIX D'ÉMISSION	100€
MONTANT MINIMUM D'INVESTISSEMENT	1 Certificat
FRAIS DE GESTION ANNUELS	0,90% TTC
MONTANT DE L'ÉMISSION	50 000 000 €
COMMISSIONS DE RECHERCHE	Des commissions relatives à cette transaction seront payées par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. à Kepler Cheuvreux au titre de l'utilisation de la recherche Kepler Cheuvreux par les entités du Groupe BNP Paribas dans le cadre du Certificat 100 % Sélection de Valeurs : sur les 90 points de base représentant les frais de gestion annuels, BNP Paribas en versera 52 points de base (TTC) à Kepler Cheuvreux.
DIVIDENDES	Réinvestis dans l'indice, nets des retenues fiscales à la source
MARCHÉ SECONDAIRE	Liquidité quotidienne assurée par BNP Paribas Arbitrage S.N.C., dans des conditions normales de marché, sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) possibles quotidiennement en cours de vie, au prix de marché avec une fourchette achat/vente maximale de 3 EUR ou 5%.
AGENT DE CALCUL	BNP Paribas Arbitrage S.N.C (entité du groupe BNP Paribas, potentiellement source de conflit d'intérêts)
VALORISATION	Des indications de prix quotidiennes seront publiées sur Bloomberg. Elles sont par ailleurs tenues à disposition du public en permanence sur demande.
COTATION	En continu sur Euronext Paris, durant les horaires d'ouverture du marché actions

Le Certificat 100% Sélection de Valeurs (ci-après les « Titres de créance ») sont des Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie, émis par BNP Paribas Issuance B.V. (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais) ayant fait l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris et dont la souscription, le placement, la revente pourra intervenir par voie d'offre au public, en France uniquement. Les principales caractéristiques des Titres de créance exposées dans cette brochure n'en sont qu'un résumé. Il appartient aux investisseurs de comprendre les risques, les avantages et inconvénients liés à un investissement dans les Titres de créance et de prendre une décision d'investissement seulement après avoir examiné sérieusement avec leurs conseillers, la comptabilité d'un investissement dans les Titres de créance au regard de leur situation financière, la présente brochure et la documentation juridique des Titres de créance et ne s'en remettent pour cela à une entité du Groupe BNP Paribas. Ces dernières ne sauraient être considérées comme fournissant un conseil en investissement ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou comptable. Le Groupe BNP Paribas ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements sur les Titres de créance. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. **La documentation juridique des Titres de créance est composée : (a) du prospectus de Base pour l'Émission de Certificats daté du 7 juin 2017 visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro de visa 17-264, (b) des Conditions Définitives de l'émission (« Final Terms ») datées du 20 février 2018, ainsi que (d) du Résumé Spécifique lié à l'Émission (« Issue-Specific Summary »).** Conformément à l'article 212-28 du règlement de l'AMF, les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « Facteurs de risques » du Prospectus de Base. **L'attention des investisseurs est notamment attirée sur le fait qu'en acquérant les Titres de créance, ils prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule.** En cas d'incohérence entre cette brochure et la documentation juridique des Titres de créance, cette dernière prévaut. La documentation juridique est disponible sur les sites internet www.amf-france.org et <http://www.produitsdebourse.bnpparibas.com/>.

(1) Notations de crédit au 01/03/2017 : BNP Paribas Issuance B.V. (Standard & Poor's A), BNP Paribas S.A. (Standard & Poor's A, Moody's Aa3 et Fitch Ratings A+). Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du garant de la formule. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

(2) L'Émetteur pourra toutefois procéder au remboursement anticipé du produit à son gré.

